

Rapport annuel 2016

Bureau de la coordination :

Av. de Tourbillon 9 – 1950 Sion

Tél. 027 323 00 03

Courriel : info@coraasp.ch

Siège de l'association :

Rue de la Borde 25 – 1000 Lausanne

www.coraasp.ch

mai-juin 2017

RAPPORT DE LA PRESIDENCE

La Coraasp a fait preuve d'une belle capacité à innover dans la continuité durant l'année 2016. En effet, nous avons à relever des défis importants. La santé psychique a une influence déterminante sur notre qualité de vie et en particulier face à nos relations avec l'entourage. En termes de charge de morbidité, les troubles psychiques occupent une place importante (13,6%) au même titre que le cancer (16,0%), les maladies de l'appareil locomoteur (14,1%) et les problèmes cardiovasculaires (12,8%).

Malgré l'intérêt toujours plus grand porté aux troubles psychiques (stratégie du Conseil fédéral «Santé2020», rapport commun «Santé psychique en Suisse» et plan d'action pour la prévention du suicide), la Confédération manque toujours de bases légales pour réellement intervenir de manière préventive. Pour y pallier, des associations s'engagent au travers de campagnes et autres activités en faveur de la prévention, contre la discrimination et pour l'information dans le domaine des troubles psychiques. Ainsi, les projets et initiatives variés dans la prévention et la promotion de la santé, dans la prise en charge, mais aussi dans la formation et dans le monde du travail n'ont pas manqué. Comme pour le 10 octobre (Journée mondiale de la santé mentale), nos associations ont mené tout au long de l'année diverses actions en lien avec ce thème : conférences, projections de films, tables rondes, manifestations interactives comme des repas préparés et pris en commun, ateliers-théâtre, etc.

Institution pionnière dans le domaine de la santé psychique en Suisse romande, la Coraasp veut en effet assumer et remplir ses tâches de faitière en matière de santé psychique dans un environnement de collaboration avec un nombre important de partenaires. C'est dans ces conditions que la Coraasp entend maintenir la confiance qui a été placée en elle et qui est nécessaire à l'accomplissement de ses missions. Restent en effet de nombreux objectifs à réaliser en 2017. Notre Comité les envisage avec enthousiasme, en sachant qu'il peut compter sur des partenaires et des ressources internes solides.

Cesla Amarelle
Présidente de la Coraasp

RAPPORT DE LA DIRECTION

INTRODUCTION

A n'en pas douter l'année 2016 aura été à nouveau une année riche de projets et d'activités que nous avons le plaisir de vous présenter dans ce rapport. Mais 2016 aura aussi été marquée par un temps fort dans la vie de notre association.

Le 28 juin 2016, réunis à Courtemaîche pour notre assemblée générale, nous avons pris congé et dit au-revoir à Marlyse Dormond Béguelin qui, après 8 ans de présidence de la Coraasp, a décidé

de passer le flambeau. Cette journée, que nous avons voulue festive et qui a réuni une quarantaine de personnes dans les locaux de l'association Pinos à Courtemaîche, a été riche en émotions et en beaux échanges. Nous avons eu l'occasion de remercier chaleureusement Marlyse pour son fidèle et précieux engagement pour la Coraasp tout au long de ces années.

Et cette assemblée générale en terres jurassiennes nous a permis d'accueillir notre nouvelle présidente, Cesla Amarelle, conseillère nationale du canton de Vaud. A l'heure où nous finalisons ce rapport d'activités, nous savons que le destin politique de notre nouvelle présidente la conduira, dès le mois de juillet 2017, au sein du Conseil d'Etat vaudois et ainsi à remettre elle aussi sa présidence de la Coraasp en d'autres mains. Nous aurions bien entendu aimé poursuivre notre chemin avec Cesla comme présidente, mais nous sommes bien entendu très fiers de son élection à cette nouvelle fonction!

Avant de prendre congé de Cesla lors de notre prochaine assemblée générale, nous vous invitons à prendre connaissance de notre rapport d'activités 2016. Bonne lecture !

Florence Nater
Directrice de la Coraasp

ORGANISATION ET STRUCTURE

Equipe professionnelle

Florence Nater	directrice, responsable politique sociale et répondante opérationnelle du site www.santépsy.ch (60 %)
Ghislaine Glassey	responsable secteur formation et coaching (20 %) jusqu'au 31 décembre 2016
Sabine Germanier	secrétaire et chargée de projet pour le 10.10 (60 %)
Jean-Pierre Zbinden	président de la commission art. 74 (15 %)
Nadia Ben Said	chargée de projet site www.santépsy.ch (10 %) jusqu'au 31.10.2016

Membres du comité (composition dès le 01.08.2016)

Cesla Amarelle	Présidente
Fernando Fiori	Vice-Président (A3Jura, Jura)
Jean Dambron	Membre (Le Relais, Genève)
Anne Leroy	Membre (L'Ilot, Vaud)
Jeanine Morier	Membre (Graap Association, Vaud)
Nadia Nicoli	Membre (Anaap, Neuchâtel)
Antoinette Romanens	Membre (Afaap, Fribourg)

POINTS FORTS 2016

Site internet romand pour la promotion de la santé mentale



La réalisation du site www.santépsy.ch a été incontestablement un projet phare de 2016 pour la Coraasp. Ce projet, porté par les cantons romands réunis dans un groupe de travail dépendant de la Commission romande de prévention et de promotion de la santé (CPPS¹), a abouti le 10 octobre 2016 par la mise en ligne de cette plateforme latine dédiée à la promotion de la santé mentale.

La Coraasp, en tant que partenaire opérationnel de ce projet, a été chargée notamment de l'élaboration des contenus du site internet. Pour ce faire nous avons pu compter sur la précieuse collaboration de Nadia Ben Said, journaliste, qui a collaboré à la réalisation du site jusqu'à son lancement en octobre 2016. Tous les contenus du site [santépsy.ch](http://www.santépsy.ch) ont été relus, modifiés et complétés par le groupe de travail, puis au final par un comité de relecture composé de huit personnes représentant différentes expertises. La coordination pour la réalisation de ce projet a également nécessité un travail de recensement des organisations invitées à être répertoriées sur la base de données de [santépsy.ch](http://www.santépsy.ch), la collecte de témoignages et la mise en place des actions de promotion du site. Pour la réalisation de ce projet, la Coraasp, en tant que partenaire opérationnel, a travaillé étroitement avec les membres du groupe de travail et tout particulièrement avec Alexia Fournier Fall, coordinatrice de la CPPS.

La réalisation du site internet www.santépsy.ch a été financée pour un quart par les cantons partenaires du projet et pour trois-quarts par la Loterie Romande.

Dans le courant de l'année 2016, une demande de soutien financier, en vue de la poursuite du projet pour les années 2017-2018, a été déposée par la Coraasp, avec l'appui de la CPPS, auprès de Promotion Santé Suisse.

2^{ème} volée de formation des pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale

Le projet des pairs praticiens en santé mentale, cher au cœur et la philosophie de la Coraasp et de ses membres, s'ancre peu à peu dans le paysage socio-sanitaire romand. Il implique aujourd'hui de nombreux partenaires, à commencer par les pairs eux-mêmes et leur association

¹ Le groupe de travail santé mentale de la CPPS est composé des personnes chargées de la promotion de la santé mentale des services cantonaux de la santé publique. Le groupe est animé par Mme Alexia Fournier Fall, coordinatrice de la CPPS. La CPPS réunit les représentant-e-s des services cantonaux de la santé publique ; elle est présidée par le Dr. Claude-François Robert, médecin cantonal du canton de Neuchâtel. La CPPS travaille sous l'égide de la CLASS, Conférence latine des affaires sanitaires et sociales.

(le Réseau Re-pairs www.re-pairs), les institutions qui les engagent, les hautes école de travail social et de la santé (l'éésp, la Source) et bien entendu Pro Mente Sana et la Coraasp.

Le projet pairs-praticiens en santé mentale garde aujourd'hui encore son caractère pionnier dans la mesure où toutes les questions que pose cette nouvelle fonction (ou ce nouveau métier ?) dans le champ de la santé mentale en Suisse romande n'ont pas encore trouvé réponse. En même temps ce projet se trouve déjà solidement positionné dans le réseau. Aujourd'hui plusieurs pairs formés de la première volée travaillent dans des institutions de Suisse romande et la demande d'interventions de pairs augmente ce dont nous pouvons nous réjouir.

Durant l'année 2016, différentes séances de coordination et d'échanges ont été tenues avec Oriana Brücker, chargée de projets pairs à Pro Mente Sana. Un petit groupe d'accompagnement du projet, composé de représentant-e-s de Pro Mente Sana, de la Coraasp et de pairs (groupe anciennement appelé Copil réseau) s'est également réuni à deux reprises pour réfléchir aux différentes questions posées par l'implantation des pairs dans le réseau professionnel. Le comité de pilotage de la formation a tenu deux séances avant le démarrage de la 2^{ème} volée de formation le 29 septembre 2016.

Par ailleurs, en avril 2016, un après-midi de présentations et d'échanges, à l'attention des institutions, a été organisé par les différents partenaires dans les locaux de l'éésp.

PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

✚ Modélisation de l'action sociale en santé mentale des organisations membres de la Coraasp

Pour rappel, ce projet, démarré formellement à la fin de l'année 2013, vise à mettre en mots l'action sociale spécifique des organisations membres de la Coraasp dans le but notamment de renforcer l'assise de ses membres parmi les acteurs de la santé mentale en Suisse romande.

Après le processus de recherche-action menée avec l'éésp entre 2014 et 2015, démarche ayant abouti à la réalisation d'un rapport par l'éésp, le comité de pilotage du projet s'est attelé à l'élaboration d'un rapport de synthèse, finalisé au début de l'année 2016. Ces deux documents sont disponibles sur le site internet de la Coraasp : <http://coraasp.ch/communication/rapport-modelisation>.

L'étape suivante a consisté à préparer un dispositif permettant d'aller présenter ce travail auprès des organisations membres de la Coraasp. Des équipes d'animation ont été constituées et de mai 2016 à janvier 2017, ce sont 20 séances qui ont été organisées en Suisse romande permettant à des personnes concernées, des proches et des professionnels provenant de 22 organisations membres de la Coraasp de se familiariser avec cette démarche et d'apporter leurs commentaires et leurs réactions.

Le résultat final de cette belle – et longue ! – aventure est attendu pour l’assemblée générale 2017.

Le comité de pilotage, composé de Jean-Marc Allaman (L’Expérience), Jeanine Morier (Graap Association), Pauline Mayer (Anaap), Diego Licchelli (Parole), Anne Leroy (L’Ilot), Antoinette Romanens (Afaap et représentant la commission art. 74), Jean-Pierre Zbinden (président de la commission art. 74) et Florence Nater (directrice), s’est réuni à 3 reprises en 2016 pour des séances de coordination. Nous remercions chacune et chacun pour sa participation.

Par ailleurs, nous remercions Antoinette Romanens, Anne Leroy, Cécile Comina, Jeanine Morier, Marie Israël, Jean-Marc Allaman, Jean Dambon, Jean-Paul Guisan, Diego Licchelli, Pauline Mayer, Marcel Carrard, Maude Rondez, Claire-Lyse Cabane, Sandra Blanchard pour leur participation active à la présentation de la modélisation dans les associations... en espérant n’avoir oublié personne !

La charte des proches

Le groupe d’échange et de réflexion sur la promotion de la reconnaissance du rôle des proches dans l’accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques s’est réuni à 2 reprises en 2016 à Yverdon-les-Bains. S’agissant d’un groupe de réflexion ouvert à toutes et tous, il n’est pas toujours composé des mêmes personnes. Il est donc difficile de remercier chacune et chacun sans prendre le risque d’oublier quelqu’un. Que toutes les participantes et participants soient donc remerciés chaleureusement pour leur travail au sein de ce groupe.

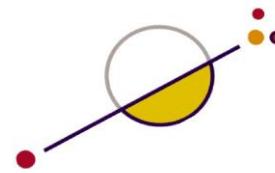
Les rencontres de ce groupe permettent d’échanger sur les actualités cantonales concernant le travail de promotion et de reconnaissance du rôle des proches dans l’accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques. La charte des proches de la Coraasp, dans sa version résumée, constitue un bon outil pour renforcer ce dialogue avec les institutions et les professionnels sur l’importance, mais aussi les besoins, des proches-aidants.

Le rôle et l’importance des proches-aidants sont aujourd’hui beaucoup thématiques par les collectivités publiques. Les cantons ont d’ailleurs inscrit, dans l’agenda de leurs actions, une journée dédiée à cette question, chaque année le 30 octobre. Dans le groupe, il a été toutefois relevé combien il est important pour nos organisations d’être présentes et actives dans ces journées, dans la mesure où les proches-aidants des personnes souffrant de troubles psychiques sont un peu moins naturellement intégrés dans ces réflexions que les proches-aidants des personnes âgées, ou de celles souffrant d’un handicap physique ou d’une démence par exemple.

Pour l’avenir, la question d’une formation pour les proches-aidants, un peu dans l’esprit de celle des pairs praticiens en santé mentale a été évoquée. Sans doute une réflexion qui alimentera les discussions à l’avenir.

Florence Nater

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION



Journée mondiale de la santé mentale

L'édition 2016 de la journée mondiale de la santé mentale a eu lieu le 10 octobre à Fribourg dans le cadre des événements consacrés à Jean Tinguely. L'association Jean Tinguely organisait, pour le 25ème anniversaire de la mort de l'artiste, plus de 60 manifestations à travers la ville de Fribourg. Artistes, lieux culturels, institutions et associations étaient sollicités pour y prendre part, afin de donner leur vision d'un aspect de son œuvre.

La Coraasp a participé à cette commémoration en abordant le thème du bruit, avec le slogan: «Osons le ramdam, parlons d'états d'âme!» pour mettre en avant le fait d'oser s'exprimer pour prendre soin de sa santé mentale. Parler de ses états d'âme et dévoiler sa vulnérabilité sont des actes qui demandent du courage, toutefois, oser échanger au sujet de soi et de ce que l'on vit permet de mieux se comprendre et de mieux comprendre les autres.

La parole n'est pas l'unique moyen de se faire entendre. L'expression artistique permet de traduire et partager son ressenti et de prendre conscience de ses états d'âmes pour mieux les accepter. Durant l'année 2016, les associations de la Coraasp ont organisé des ateliers de création pour réaliser collectivement des tableaux ou des installations qui ont été exposés au centre commercial Pérolles du 10 au 15 octobre avec un vernissage le jour du 10 octobre.

L'après-midi du 10 octobre, la cérémonie officielle était rythmée par les intermèdes musicaux du groupe Espace percussion du Graap. Nelly Keller, présidente de l'Afaap, Cesla Amarelle, présidente de la Coraasp, Antoinette de Weck, vice-syndique de la ville de Fribourg et Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat de Fribourg, sont intervenues pour partager leur vision du thème. Florence Nater a présenté le site de plateforme romande : www.santépsy.ch, un portail romand pour promouvoir la santé mentale.

Nous remercions l'Afaap (association hôte de la manifestation) et le groupe de travail 10.10 pour l'organisation : Pauline Mayer (Anaap), Micheline Grivel (Afaap), Ariane Rosselet (Croepi), Anne Leroy (l'Ilot), Sandra Blanchard et Marc Freymond (Avep), Fabrice Le Flem (Graap), Diego Licchelli (Parole), et Anne Wähli (Centre-Espoir).

Sabine Germanier

Interventions diverses

Depuis plusieurs années maintenant, la Coraasp est sollicitée régulièrement par les Hautes écoles du travail social et de la santé pour différentes interventions. Nous nous réjouissons de ces occasions qui nous permettent de transmettre l'expérience et la pratique de la Coraasp dans le champ de la santé mentale à de futurs professionnels du travail social ou de la santé, de même qu'à des professionnels déjà très actifs. Nous avons eu également l'occasion d'intervenir dans

d'autres contextes et nous constatons avec satisfaction qu'une place toujours plus significative est donnée l'action sociale en santé mentale dans les colloques médicaux.

Voici le rapport de Ghislaine Glassey pour les interventions 2016.

« Comme l'an dernier, la HETs de Fribourg a sollicité la Coraasp et la participation de Claire-Lyse Cabane pour une journée de formation. Nous avons rencontré deux classes d'étudiant-e-s de la filière éducation sociale pour les sensibiliser à une approche valorisant le pouvoir d'agir et le rétablissement.

La HETS de Sierre, a également demandé notre intervention pour 2 journées avec des étudiant.e.s de 2e année de la filière service social.

Claire-Lyse et moi avons donc rencontré ces 30 jeunes pour une approche du travail social communautaire et un témoignage de notre experte d'expérience.

Un tout grand merci à Claire-Lyse pour son engagement durant ces journées et sa disponibilité pour les étudiants durant les pauses ou en fin de cours qui viennent régulièrement la questionner ou chercher des pistes avec elle.

Le film Santé Mentale... Une question de liens... offre également une belle opportunité d'échanges et de réponses lors de nos interventions dans les classes. »

Florence Nater est pour sa part intervenue :

- le 5 février à Genève, dans le cadre des journées sociales, pour la présentation du film de la Coraasp « Santé mentale : une question de liens » ;
- le 18 mai à Lausanne, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Îlot, pour la présentation du film de la Coraasp « Santé mentale : une question de liens » ;
- le 10 juin au Centre neuchâtelois de psychiatrie à Marin (NE) dans le cadre de l'Update de psychiatrie consacré au thème de la réhabilitation en psychiatrie ;
- le 17 juin à l'éesp à Lausanne (Haute école de travail social) pour des étudiants de 2^{ème} année en travail social sur le thème des actions spécifiques en travail social ;
- le 18 août à Bâle dans le cadre du congrès international « Santé mentale : pour une perspective transgénérationnelle » ;
- le 23 septembre à Neuchâtel à l'ANSB (association neuchâteloise des services bénévoles) pour une journée de formation sur le thème de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques ;
- le 28 septembre à Delémont dans le cadre d'un colloque cantonal sur la santé mentale pour la présentation du projet de santépsy.ch ;
- le 13 octobre à Malévoz (Valais), dans le cadre du GRUPIC (groupement romand des urgences psychiatriques et interventions de crise) sur le thème des proches aux urgences psychiatriques en collaboration avec Louise-Anne Sartoretti;
- le 27 octobre à La Chaux-de-Fonds, pour une formation à des personnes en situation de handicap sur le thème des bases légales et des droits des personnes en situation de handicap ;

- le 29 novembre à Lausanne (en collaboration Marie Israël du Graap Fondation et Jeanine Morier, membre du comité de la Coraasp et membre du Graap Association), pour le module de formation Oasis « Les espaces de la psychiatrie » organisé par la HES de Sierre ;

Nous remercions chaleureusement Marie Israël (Graap Fondation), Jeanine Morier (Graap Association Vaud et membre du comité de la Coraasp), Claire-Lyse Cabane (Avep et pair-praticienne en santé mentale), Louise-Anne Sartoretti (Synapsespoir) pour leurs précieuses contributions lors de ces différentes interventions.

A noter également que la Coraasp participe à un groupe de travail, piloté par Addiction suisse et Protection de l'enfance suisse, pour l'organisation d'un congrès national le 16 novembre 2017 sur le thème « Etre enfant dans une famille vulnérable. Quel soutien apporter aux enfants exposés à la violence domestique, à la maladie psychique ou à l'addiction d'un parent ».

Ghislaine Glassey et Florence Nater

Travail avec les médias

Pour l'année 2016, nous avons à nouveau eu la chance d'être invités à rédiger quelques articles thématiques dans des revues spécialisées :

- en mars 2016, pour la Revue Pages romandes : « Santé mentale : une question de liens » ;
- en avril 2016, pour la Revue Reiso : « L'atout associatif pour une meilleure santé mentale », article co-écrit avec Barbara Zbinden :
<https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/429-l-atout-associatif-pour-une-meilleure-sante-mentale>
- en septembre 2016, pour la Revue Diagonales : « Journée mondiale de la santé mentale. Osons le ramdam, parlons d'états d'âme ! »

La Coraasp a également adressé un communiqué de presse aux médias romands en juillet 2016 pour annoncer le changement à la présidence de notre association.

Pour ce qui est des liens entre la Coraasp et la presse tout public, l'essentiel des interventions ont eu lieu dans le cadre du lancement du site internet www.santépsy.ch le 10 octobre.

A cette occasion nous avons eu différents relais médias, dont notamment :

- une intervention dans le cadre du journal régional de Canal Alpha (Neuchâtel-Jura) le 10 octobre 2016 ;
- un article paru dans 24 heures et la Tribune de Genève le 11 octobre 2016 : « Chacun de nous peut souffrir de troubles » ;
- une intervention à la RTS, émission « On en parle », le mardi 11 octobre 2016 ;
- une intervention à la RTS, émission « Namasté », le vendredi 14 octobre 2016.

Sabine Germanier et Florence Nate

SECTEUR FORMATION ET COACHING



Le programme de formation

« Le programme de formation proposé a été mis en place pour répondre le mieux possible aux demandes des associations membres de la Coraasp, en collaboration avec le Graap Fondation comme durant ces deux dernières années.

Les réflexions au sein de notre association sont toujours présentes :

Les cours correspondent certes à des besoins, des attentes de nos membres... Les associations encouragent leurs participants à s'engager dans des formations, mais cela reste difficile.

Comment dès lors rester « attractifs » ?

Une réponse qui semble porter ses fruits est dans l'organisation de cours décentralisés. Y a-t-il d'autres pistes à explorer ?

Peut-être continuer aussi d'ouvrir les cours à d'autres personnes ?

Des questions que je transmets à la personne qui me succédera, puisque j'ai décidé de donner ma démission de la Coraasp au 31 décembre 2016.

En effet je me suis rendue compte au fil des années, que je ne suis pas assez impliquée avec mon temps de travail et que cela me laisse un peu en retrait. Mes diverses autres activités professionnelles ne me laissent pas la disponibilité de m'immerger dans la mouvance de la Coraasp, sur mon temps libre comme je pensais le faire...

Je profite de ce rapport d'activité pour vous dire le plaisir qui a été le mien de vivre ces beaux moments de collaboration avec mes collègues et les membres des associations. Et pour vous en remercier. »

Ghislaine Glassey

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE



Groupe d'experts d'Inclusion Handicap

La Coraasp fait toujours partie du groupe d'experts AI (groupe d'experts assurances sociales depuis le 1^{er} janvier 2017) de l'organisation faîtière de l'aide et de l'entraide dans le domaine du handicap « Inclusion Handicap » et cela même si la Coraasp n'est pas membre de cette structure nationale. Ce groupe a notamment traité, en début d'année 2016, de la consultation sur le « développement continu de l'AI » (7^{ème} révision) ; il assure également un suivi des différentes interventions parlementaires sur le thème du handicap et propose des actions (courriers aux parlementaires, contacts personnalisés avec des conseillers aux Etats ou nationaux, communications médias...).

Commission politique sociale

L'essentiel du travail de la commission politique sociale Coraasp s'est concentré au début de l'année 2016 avec l'organisation de la consultation interne sur le « développement continu de l'AI » (7^{ème} révision AI). Une séance de commission politique sociale élargie a été organisée le 9 février 2016. Celle-ci a réuni près de 25 personnes provenant de différentes associations membres de la Coraasp. Après une présentation des principales modifications envisagées par le Conseil fédéral, la discussion avec le groupe a permis d'élaborer les premiers éléments de la réponse à la consultation. Celle-ci a ensuite été traitée par les membres de la commission politique sociale, puis par le comité et au final par les membres Coraasp. Nous remercions chaleureusement les membres de la commission politique sociale pour leur fidèle et précieuse collaboration : Jean-Marc Allaman (l'Expérience), Christophe Konyevits (Anaap), Robert Joosten (Graap Fondation), Yves-Laurent Tschan (Afaap).

Autres activités de politique sociale

La Coraasp est également membre d'un « Resonanzgruppe », groupe d'accompagnement d'un groupe parlementaire sur la santé psychique (2 séances durant l'année 2016). Les travaux de ce groupe permettent de faire le point des objets parlementaires en cours sur le thème de la santé psychique et d'avoir un contact direct avec deux parlementaires engagés sur ces questions : M. Joachim Eder, Conseiller aux Etats (TG) et Rebecca Ruiz, Conseillère nationale (VD).

Florence Nater

RAPPORT DE LA COMMISSION ART. 74

Cette commission regroupe les 8 organisations qui participent au contrat de prestations passé avec l'OFAS. Elle s'est réunie à 7 reprises.

2016 a vu le lancement de la 3^{ème} enquête de satisfaction, répondant ainsi aux normes qualité de l'OFAS. En accord avec ce dernier, nous avons retardé sa mise en œuvre afin de l'organiser autour de la modélisation de l'action sociale de la Coraasp. Dans ce sens, les organisations de l'art. 74 ont été plus loin que les normes OFAS puisqu'il s'agit d'un audit et non d'une simple enquête de satisfaction. La Coraasp a saisi une recommandation figurant au rapport de l'éesp qui préconisait une vérification sur le terrain des éléments mis en évidence par les participants à la recherche action. La démarche en est actuellement à l'analyse des formulaires d'enquêtes et à l'élaboration du rapport final qui sera validé cet automne.

Une plateforme des faïtières romandes s'est mise en place et se réunit 2-3 fois dans l'année. Nous échangeons nos pratiques et des informations. La plateforme nous a permis d'anticiper une mesure de l'OFAS qui s'appliquera sur la dernière tranche de subvention du contrat à savoir en septembre 2018. Une retenue de 20% de la subvention annuelle sera effectuée. Même si la retenue sera versée en 2019, cette mesure posera de gros problèmes de liquidités pour les majorité des organisations. Renseignement pris, il semble possible d'échapper à cette retenue. Pour toucher l'intégralité de la subvention la Coraasp doit satisfaire plusieurs critères dont certains sont peu clairs et établir, en été 2018, un rapport démontrant la réalisation des prestations pour l'année 2018.

L'ensemble des organisations qui y sont soumises présentent pour la première fois les comptes selon les normes RPC.

Contrat de prestations 2015-2018

En automne 2016, l'OFAS a exigé des faïtières une série d'éléments complémentaires afin de contrôler les statuts d'ayant droit, la pertinence des cours et des actions Prospreh. (Prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées).

L'automatisation progressive de la gestion des statistiques, en plus de l'allègement déjà ressenti par les organisations, a permis de réduire la charge de travail induite par les contrôles supplémentaires de l'OFAS. Pendant l'année, la Coraasp a poursuivi l'adaptation de son programme de gestion des statistiques afin de le rendre plus apte à une extraction de données ciblées et variables. Nous souhaitons ainsi limiter l'impact pour les organisations partenaires au contrat OFAS, des contrôles toujours plus nombreux provenant de l'OFAS et permettre à la Coraasp de remplir ses exigences liés à son rôle de faïtière.

En effet, les messages de l'OFAS sont clairs. Les faïtières ne peuvent plus se contenter de consolider les prestations des sous-contractants. Elles doivent assurer le pilotage et le contrôle des partenaires au contrat OFAS. Nous y reviendrons plus en détail dans le rapport d'activité 2017. En effet l'audit de 3 jours réalisé par l'OFAS, en janvier 2017, va clairement dans ce sens. La politique menée par la Coraasp ces dernières années, lui permet de voir avec une certaine sérénité l'avenir mais impliquera des charges supplémentaires pour respecter les orientations posées par l'OFAS.

Les prestations OFAS AI en bref

Globalement, nous avons réalisé les prestations convenues. Si nous sommes inférieurs aux prévisions dans le Conseil bref, le Conseil aux proches et les Cours d'un jour, les autres prestations compensent largement les déficits constatés dans ces prestations. Anticipant, les réductions prévisibles dans le domaine Prospereh, les organisations ont réduit, en 2016, leurs prestations dans ce domaine tout en respectant les engagements vis-à-vis de l'OFAS.

Le bienfondé du renforcement des lieux d'accueil se confirme. Convenus avec l'OFAS à 13'500 heures de collaborateurs pour 23'000 présences, ces deux dernières années ces prestations progressent de 15'800 heures à 17'000 heures et pour les présences de 30'000 à 31'800.

Sauf pour les 3 prestations mentionnées, si les volumes respectent le contrat OFAS, nous devons constater une baisse des prestations entre 2015 et 2016 pour l'ensemble des prestations sauf pour les lieux d'accueil qui progressent. Il s'agira donc de prêter de l'attention à l'évolution des prestations si l'on veut éviter la retenue de subvention en septembre 2018

Les statistiques ci-après concernent l'ensemble des prestations 2016 réalisées par les partenaires au contrat OFAS. Elles prennent en compte toutes les personnes indépendamment de leur statut d'ayant droit OFAS. A titre d'exemple les 8 partenaires ont apporté un soutien social à 1'823 personnes en situation de handicap dont seules 1'471 personnes étaient considérées comme des ayant-droit par l'OFAS. Le Conseil social dans son ensemble a nécessité 23'793 heures de prestations réalisées par des salariés et de bénévoles. Seules 19'077 sont prises en compte par l'OFAS car consacrées à des ayant-droit.

Jean-Pierre Zbinden
Président commission art. 74

Prestations 2016 des partenaires au contrat de prestations OFAS-AI

	Collaborateurs		Bénévoles		nombre		2016	2015
	2016	2015	2016	2015				
Conseil social	21'542	22'769 hres	2'251	2'658	Conseil bref	6'481	5'802	
					Clients en situation de handicap	1'823	1'847	
					Proches	112	121	
Lieux d'accueil	16'958	15'872 hres	3'457	2'286	Clients en situation de handicap	1'193	1'860	
					Présences	31'874	30'348	

	Collaborateurs		Bénévoles	
	2016	2015	2016	2015
Propspreh *1				
Information et relations publiques (9.1)	1'943	3'465 hres	55	362
Publications: écrit, audio-visuel ou électronique(9.2 & 9.3)	3'172	3'021 hres	186	114
Travail de fond (méthodologie+commissions+projets)(9.7)	3'279	5'176 hres	159	151
Soutien à l'entraide (9.8)	2'544	2'417 hres	1'808	577
	10'938	14'079	2'208	1'204

Cours	2016		2015		Nbre cours		Participants		Répartition des heures de cours :	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
résidentiels	498	655 jours	15	16	84	120				
d'un jour	206	152 jours	43	28	342	241				
semestriels	1'733	2'039 hres	6	7	82	70				
total		0	64	51	508	431				
dont cours OFAS	688	806 jours	64	51	487	429				
et	1'733	2'039 hres								
total heures de cours:			5'954	6'880 hres						
dont cours OFAS :			5'861	6'875 hres						

	2016	2015
Pers. situation handicap	5'287	6'707 hres
Proches	523	164 hres
Coraasp		hres
- professionnels	93	6 hres
- bénévoles	0	0 hres
Autres publics	51	3 hres
total	5'954	6'880 hres

PROJETS ET PERSPECTIVES 2017 - 2018

POINTS FORTS 2017

Site internet romand pour la promotion de la santé mentale www.santépsy.ch

Actions de promotion du site
Campagne auprès des multiplicateurs (médecins, hôpitaux, pharmacies)
Réalisation d'un clip vidéo de promotion de la santé mentale
Recherche de fonds pour les actions 2018-2019

Modélisation de l'action sociale en santé mentale des organisations membres de la Coraasp

Consultation et validation du document final
Communication et promotion du document

PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

Charte des proches

Poursuite des travaux du groupe de travail
Promotion de la charte auprès des personnes concernées, des proches et des institutions
par exemple par l'intermédiaire des organisations professionnelles
Suivi des questions politiques sur un plan cantonal et fédéral

Formation et implantation des pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale

Bilan avec les employeurs et les pairs praticiens en santé mentale
Poursuite de la promotion de ce rôle auprès des institutions, par exemple via les cantons et les
organisations et regroupements professionnels
Collaboration avec l'association Re-pairs
Réflexion sur la mise en place d'une formation préparatoire à la formation certifiante

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée mondiale de la santé mentale

La journée mondiale de la santé mentale 2017 aura lieu le 10 octobre à Neuchâtel. Tout au long de l'année, le thème de la vulnérabilité sera à l'honneur afin de montrer ses nombreuses facettes, notamment lors des ateliers citoyens organisés par les associations de la Coraasp et du Congrès du Graap.

Le 10 octobre, ce thème sera traité sous l'angle de l'authenticité avec le slogan : «Avec ou sans masques, soyons vrais !» pour mettre en avant le fait qu'être authentique dans sa relation avec soi-même et avec les autres permet de favoriser la rencontre et le lien. Les associations de la Coraasp réaliseront un parcours d'une dizaine de panneaux sur le thème de l'authenticité dans le village de Colombier. Pour illustrer ces panneaux, elles mettront sur pied des ateliers de création de masques. Parallèlement, la Coraasp distribuera au public un masque à personnaliser et une photo-souvenir sera réalisée le jour du 10 octobre avec tous les participants masqués.

Le Graap, en partenariat avec Rebond'art, créera une pièce de théâtre pour mettre en valeur les ressources, les compétences et le talent des personnes en précarité sociale. Lors des ateliers théâtre et des représentations en public, les acteurs amateurs seront encadrés par des auteurs, comédiens et metteur en scène professionnels. La première de ce spectacle aura lieu le 10 octobre au théâtre de Colombier.

Un clip vidéo, sous forme de micro-trottoir, sera réalisé dans le cadre du projet www.santépsy.ch pour interroger les personnes sur comment elles prennent soin de leur santé psychique. Ce clip devrait être diffusé pour la première fois le 10 octobre puis distribué aux partenaires, sur les sites internet et les réseaux sociaux.

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Avec les changements dans l'équipe pour le secteur de formation de la Coraasp, le défi consistera principalement à garantir l'élaboration de programmes de formation semestriels correspondant aux attentes et besoins des membres. De toute évidence, la décentralisation des cours pour assurer plus de proximité avec nos membres semble une voie à renforcer.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

Le travail parlementaire sur le « développement continu de l'AI » débutera durant l'année 2017 et sera sans aucun doute l'objet principal en matière de politique sociale.

COMMISSION ART. 74

En janvier 2017, la Coraasp vivra son premier audit de la part de l'OFAS selon les nouvelles procédures, 3 jours au lieu d'une ½ journée.

La Coraasp devra se doter de supports afin de pouvoir réaliser le pilotage et les contrôle exigé auprès des sous-contractants.

Sur l'automne 2017, le rapport de l'enquête interne de satisfaction sera validé.

Début 2018 débiteront les préparatifs pour le renouvellement du contrat OFAS pour la période 2019-2022.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de la Coraasp, personnes concernées, proches, professionnels et bénévoles, qui s'engagent quotidiennement avec patience et détermination pour accueillir, soutenir et accompagner des personnes en souffrance et pour faire évoluer les perspectives dans le champ de la santé psychique. C'est dans notre diversité que nous puisons notre force et dans notre fédération que nous consolidons le sens de notre action collective.

Nous souhaitons aussi remercier nos présidentes Marlyse Dormond Béguelin et Cesla Amarelle pour leur engagement et leur rayonnement. Notre gratitude s'adresse également aux membres du comité pour leur participation active, riche et chaleureuse.

La Coraasp tient également à remercier vivement ses partenaires. Nous pensons tout particulièrement à l'OFAS dont le soutien financier favorise le service de prestations professionnelles de qualité en faveur des personnes affectées dans leur santé psychique et de leurs proches.

Notre reconnaissance s'exprime également à l'égard de nos différents partenaires, dont la liste ne saurait être exhaustive. Nous pensons en particulier à l'équipe de Pro Mente Sana, à l'éesp, à la CPPS et en particulier sa coordinatrice Mme Alexia Fournier Fall, ainsi qu'à Promotion Santé Suisse. Nous remercions également la fiduciaire AIGC, et tout particulièrement Mme Sandrine Ayer et M. Stéphane Vogel, pour la tenue de notre comptabilité et leurs précieux conseils pour amorcer les changements dans la comptabilité.

Notre gratitude s'adresse également à la Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg pour son soutien pour l'apéritif de la cérémonie officielle du 10.10 et M. Jean-Claude Cotting, directeur de Pérolles Centre pour son accueil de notre manifestation à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale. Nous remercions également vivement la Loterie Romande pour son aide financière qui a permis la réalisation du site www.santépsy.ch.

